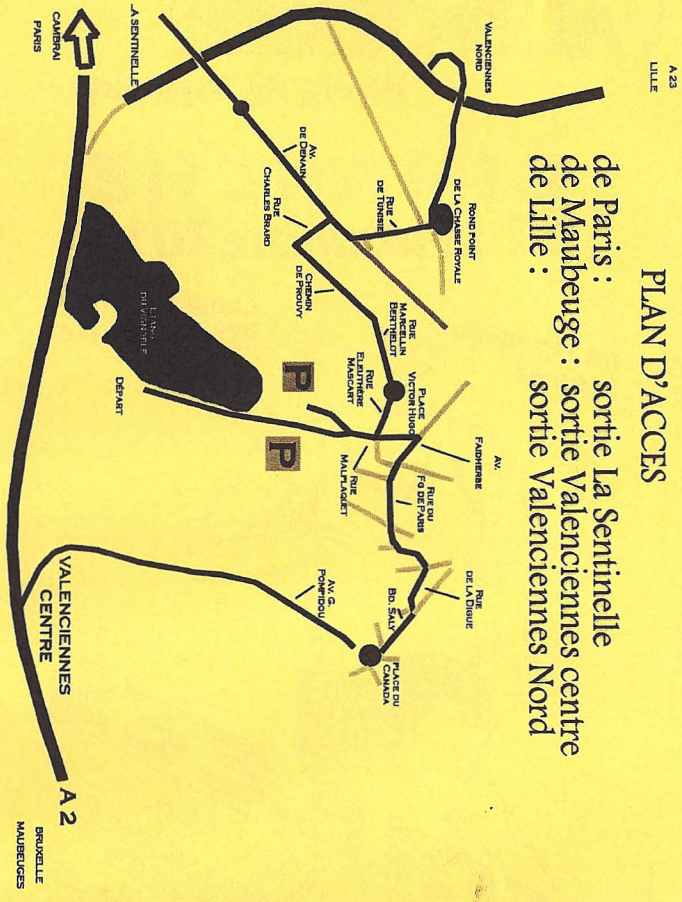

ABCMarquage
pour mieux communiquer

QUALITE
Création graphique
ADAPTABILITE
Tampographie sur objets
TECHNICITE
Flocage
Sérigraphie
Lettrage adhésif
Impression numérique

32 Rue Pierre Mathieu ANZIN
abc.marquage@wanadoo.fr

03.27.42.06.77

HORAIRES - PARCOURS - CATEGORIES

. 10 h : 5 Km (1 boucle) pour les minimes, cadets, juniors, espoirs, seniors, vétérans masculins et féminins nés en 1997 et avant.
. 10 h : juste après le départ du 5 km pour les poussins, benjamins minimes de 2001 à 1996 masculins et féminins.
. 10 h 45 : 10 Km (2 boucles) pour les cadets, juniors, espoirs, seniors, vétérans masculins et féminins nés en 1995 et avant.

INSCRIPTIONS

Par courrier avant le 6 septembre à: SECRETARIAT USVA Stade du Hainaut, rue des Glacis 59300 VALENCIENNES

Sur Internet : www.valathle.fr **Par Email** : maryvonne.usva@wanadoo.fr

Sur place : le samedi 10 septembre de 15 h à 18 h ou le Dimanche 11 septembre, à partir de 9 h, club house VUC AVIRON, (près des berges de l'Etang du Vignoble, face au départ.

DEPART ET ARRIVEE

Face aux locaux du VUC AVIRON sur les berges de l'Etang du Vignoble.

RAVITAILLEMENT

Des postes de ravitaillement seront installés aux 5000 m et à l'arrivée.

SECURITE

Assistance médicale et Ambulance 'Bavay-Doualle' .

RESULTATS

Sur Internet : www.valathle.fr

RECOMPENSES

Un ARTICLE DE SPORT pour chaque arrivant des 2 courses (5 et 10 Km).
Des BONS D'ACHATS pour les premiers des 2 courses (5 et 10 Km).

RESPONSABILITE CIVILE

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de GRAS-SAVOYE.

INDIVIDUELLE ACCIDENT

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

IMPORTANT

Selon la loi du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et de la lutte contre le dopage, chaque participant devra transmettre obligatoirement avec son bulletin d'inscription :

Pour les coureurs licenciés : une copie de

- la licence **FFA ou Triathlon**
- la licence compétition de **FSCF, FSGT et UFOLEP** avec la mention «athlétisme»
- la licence **UNSS ou UGSEL**, si je suis engagé par l'établissement scolaire ou l'association sportive.

Pour les coureurs non licenciés ou autre licence sportive.

La photocopie du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an avec la mention : »non contre-indication à la pratique de la course à pied ou de l'athlétisme en compétition»

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

ne pas remplir

5 Km [5 €] 1.5 km [gratuit] 10 Km [6 €]

Marche Nordique [5 €]

Mode de réglement: Chèque ☐ Espèces ☐

MONTANT [ ]

Chèque à l'ordre de l'U.S.V.ATHLETISME

Attention : majoration de 2 € pour les inscriptions le dimanche

(merci d'écrire en majuscules)

Nom: _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Prénom: _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Sexe: M☐ F☐ Nationalité: _ _ _ _ _

Date de naissance: _ _ _ _ _ _ _ _

N° de licence FFA: _ _ _ _ _ _ _ _ _

N° de licence (MENTION ATHLETISME):

FSCF..... FSGT.....

UFOLEP.....

Club: _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse: _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

_ _

Code Postal: _ _ _ _ _

Ville: _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Pour les LICENCIES : Photocopie de la licence FFA ou "mention Athlétisme"pour les licences FSCF, FSGT, UFOLEP, UNSS et UGSEL.(saison en cours obligatoire)

Pour les NON-LICENCIES :
je joins un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en COMPETITION datant de moins d'un an.

Fait le, _ _ _ _ _ _ _ _

SIGNATURE OBLIGATOIRE:
(des parents pour les mineurs)